

# INSCRIPTION AUX RENCONTRES PHOTOS SOUS-MARINES DU BASSIN D'ARCACHON

7 & 8 Juin 2024

Inscription : <https://forms.gle/dq494VkJgifbdH7h8>



Un minimum de 10 participants est nécessaire pour maintenir la compétition.

Pré-inscription :

## Frais d'inscription

Compétiteur : 90 €    Equipe 180 €

Ces frais comprennent par personne :

- Les 2 plongées du samedi dans le cadre des Rencontres, le gonflage à l'air.
- Le repas du samedi midi
- Le repas du samedi soir
- Le buffet du dimanche midi

L'inscription du photographe et de son accompagnant ne sera effective qu'à réception :  
d'un paiement complet par équipe. (Via HelloAsso)

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-la-gironde-ffessm/boutiques/photo-video-2024-2025>



Date limite d'inscription : 15 mai 2025

Le tout est à renvoyer à l'adresse suivante :

**FFESSM CODEP 33**  
Comité Départemental Gironde FFESSM  
Parc Descartes - Avenue Descartes  
33370 ARTIGUES PRÈS BORDEAUX

Tél : [05 56 96 67 52](tel:0556966752)  
President@plongee-gironde.org

# Programme

Le nombre d'équipes est limité à la capacité d'accueil des embarcations.

Les plongeurs seront répartis dans les bateaux selon les contraintes de l'organisation. Les changements cordiaux sont possibles sous contrôle du Directeur de Plongée

**Durée** : La compétition se déroulera sur 2 manches de 1h 15

**Lieu** : Club de plongée Arcachonnais (CPA) – Maison de la Mer – Quai Goslar - 33120 Arcachon

## Samedi 7 juin 2025 :

**07h00** : Rdv sous les chapiteaux, Finalisation des inscriptions, vérification du matériel, des cartes

07h30 : Briefing sécurité plongée et briefing compétition

07h45 : Départ des bateaux

08h45 – 10h00 : Immersion (Etal 9h36 – Pleine Mer – coefficient 51)

11h30 : Remise des cartes aux commissaires

12h15 : Repas sous forme de buffet au club

14h45: Départ des bateaux

15h20-16h35 : Immersion (Etal 15h51 Basse Mer – coefficient 51)

17h30 : Remise des cartes aux commissaires

18h00 : Choix des images en commun (**CPA**)

19h30 : Remise des images aux commissaires et projection aux compétiteurs

20h30 : Dîner au club de plongée

## Dimanche 8 juin 2025 :

**8h30** : Réunion du jury

12h : Projection publique – Proclamation des résultats et remise des prix (lieux à fixer )

## Rappel: conditions d'inscription

Etre licencié à la FFESSM en 2025, être assuré pour la pratique de la plongée sous-marine, être plongeur niveau 2 minimum ou équivalent, posséder un certificat médical à jour

Chaque plongeur viendra équipé avec son propre matériel photographique, son ordinateur portable, ainsi que son matériel complet de plongeur (scaphandre autonome ou recycleur).

Les plongeurs pourront plonger au Nitrox, mais les blocs seront regonflés à l'air entre les 2 plongées.

Les participants ayant besoin de blocs doivent le signaler lors de l'inscription.